



Le 7 octobre 2021

Assises de la santé mentale et de la psychiatrie : une dynamique à poursuivre au-delà de 2022 et avec tous les acteurs !

Nos 16 associations adhérentes de l'Uniopss et organisations membres du groupe de concertation santé mentale, rassemblant des personnes concernées, des familles, des professionnels et des bénévoles saluent la plupart des annonces issues des Assises de la santé mentale et de la psychiatrie. Elles s'inquiètent cependant des moyens alloués et plaident pour une approche plus transversale des politiques conduites dans ce domaine.

Les Assises de la santé mentale et de la psychiatrie ont permis l'expression et le témoignage de nombreux acteurs et plusieurs personnes concernées. Cependant, il est regrettable que les acteurs médico-sociaux et sociaux aient été insuffisamment associés, ainsi que certaines associations représentant les usagers. Par ailleurs, le manque de caractère participatif et la succession d'interventions n'ont pas toujours permis de débattre ni d'aborder des questions de fond.

Nos associations et organisations saluent la plupart des annonces du président de la République, dont certaines étaient attendues et demandées - renforcement des centres médico-psychologiques renforcement et soutien des groupes d'entraide mutuelle, des équipes mobiles - qui pour une grande partie prolongent et amplifient les mesures du Ségur et de la feuille de route 2018-2022. La facilitation de l'accès aux psychologues était une forte attente des associations représentant les usagers et leurs familles : il s'agit d'une avancée indéniable, même si les conditions précises de mise en place restent à préciser ; de même que l'articulation et la gradation des prises en charge entre médecin généraliste, psychiatre, psychologue de ville et psychiatrie de secteur.

Face à l'urgence, nos associations et organisations s'inquiètent de la mise en œuvre des mesures et des moyens accordés, échelonnés sur 3 ou 5 ans, tant les besoins sont importants.

Elles espèrent, par ailleurs, que l'effort pour la santé mentale et la psychiatrie se poursuivra au-delà des échéances électorales de 2022.

Nous regrettons aussi l'absence du caractère interministériel de la Délégation à la santé mentale et à la psychiatrie, dimension indispensable, comme en témoignent les déclarations d'une quinzaine de ministres dans le dossier de presse. La politique de santé mentale et de psychiatrie doit bien recouvrir l'ensemble des dimensions de la vie des personnes : les soins, l'accompagnement social et médico-social, l'accès et le maintien dans le logement, l'insertion professionnelle, les loisirs culturels et sportifs, etc.

Peu abordé pendant les Assises, un travail de capitalisation doit par ailleurs être mené sur les projets territoriaux de santé mentale, alors qu'une journée dédiée est reportée depuis le printemps 2020 à ce sujet. Ce sont en effet des outils indispensables pour garantir une meilleure coordination et un décloisonnement des acteurs. Certains sujets n'ont pas été abordés ou insuffisamment, tels que l'accompagnement et la prise en charge des personnes sous-main de justice, la santé mentale des personnes migrantes, l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique, les démarches médico-sociales de réduction des risques et des dommages.

Dans le prolongement des Assises, le sommet mondial pour la santé mentale des 5 et 6 octobre était fortement attendu pour mettre au cœur des échanges et débats le respect des droits fondamentaux des personnes.

Toutes nos organisations seront ainsi vigilantes à l'inscription des mesures et des moyens annoncés dans le PLFSS 2022, ainsi qu'au déploiement des mesures et à l'amplification de la dynamique dans les mois et années à venir. Nous entendons pleinement y contribuer.

Contacts presse

- Uniopss : Valérie Mercadal - Directrice de la communication – vmercadal@uniopss.asso.fr – 01 53 36 35 06
- Fédération Addiction : Benjamin Tubiana - Responsable de communication - b.tubiana@federationaddiction.fr - 06 15 62 81 08
- Fédération des acteurs de la solidarité : Audrey-Jane Baldi – Responsable du service communication - audrey-jane.baldi@federationsolidarite.org - 01 48 01 82 06
- Fédération Santé Habitat : Laurent Thévenin - Délégué national - laurent.thevenin@sante-habitat.org - 06 42 25 50 97